



Conseil économique et social

Distr. limitée
9 mars 2004
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-huitième session

1er-12 mars 2004

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission

sur les travaux de sa quarante-huitième session

Projet de rapport

Rapporteur : Lala Ibrahimova (Azerbaïdjan)

Chapitre __. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission de la condition de la femme a tenu sa quarante-huitième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 1er au 12 mars 2004. Elle a tenu __ séances (1re à __).
2. La session a été ouverte par la Présidente de la quarante-huitième session de la Commission, Kyung-wha Kang (République de Corée), qui a également fait une déclaration.

B. Participation

3. Ont participé à la session des représentants de 45 États membres de la Commission. Y ont également assisté des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies, ainsi que des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres.

C. Bureau de la Commission

4. En application de la résolution 1987/21 du Conseil économique et social, les membres du Bureau sont élus pour un mandat de deux ans. Les membres suivants



ont été élus à la 1re séance de la quarante-huitième session, le 25 mars 2003 pour siéger aux quarante-huitième et quarante-neuvième sessions :

Présidente :

Kyung-wha Kang (République de Corée)

Vice-Présidentes :

Carmen-Rosa Arias (Pérou)

Tebatso Baleseng (Botswana)

Lala Ibrahimova (Azerbaïdjan) (qui a également assumé les fonctions de rapporteur*)

Béatrice Maillé (Canada)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

5. À sa 1re séance, le 1er mars, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire et approuvé l'organisation de ses travaux figurant dans le document E/CN.6/2004/1, tel qu'oralement révisé. L'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » :
 - a) Bilan de l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les organismes des Nations Unies;
 - b) Questions nouvelles, tendances et approches novatrices des problèmes qui ont des répercussions négatives sur la condition de la femme ou sur l'égalité entre les sexes;
 - c) Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques, et nouvelles mesures et initiatives :
 - i) Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes;
 - ii) Égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits, et à la consolidation de la paix après les conflits;
4. Communications relatives à la condition de la femme.
5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
6. Ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de la Commission.

* Éluë pour siéger à la quarante-huitième session uniquement. Marine Davtyan (Arménie) a été éluë pour siéger à la quarante-neuvième session.

7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-huitième session.

**E. Nomination des membres d'un groupe de travail
sur les communications relatives à la condition de la femme**

6. En application de la résolution 1983/27 du Conseil économique et social, la Commission a constitué un groupe de travail pour examiner les communications relatives à la condition de la femme. Les cinq membres ci-après, proposés par leurs groupes régionaux, ont été nommés :

Martin Thuemmel (Allemagne)
Alberto d'Alotto (Argentine)
Marine Davtyan (Arménie)
Nicole Elisha (Bénin)
Miho Ohashi (Japon)

7. Le Groupe de travail a tenu six séances.
-